

### Réponse à l'interpellation de Monsieur Jean-Paul TASSET

#### **Concerne : Mise en circulation locale et en zone 30 des quais de la Dérivation.**

Monsieur le Conseiller,

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que les mesures adoptées récemment par le Collège et le conseil communal – qui rendra ce soir son avis sur l'interdiction du transit des camions sur les quais de Meuse – ne sont nullement improvisées : tout cela figure dans le Plan stratégique transversal adopté le collège, dont le contenu a été élaboré avec la population.

Comme je l'ai expliqué, il y a un « momentum » qui permet de réaliser rapidement ces réformes importantes.

Réformes importantes qui nécessitent l'adhésion de tous les acteurs de la mobilité, régionaux, fédéraux et associatifs.

A cet égard, la « task force » mise en place récemment est très utile car elle permet le dialogue et le consensus autour des priorités.

Pour en venir à vos questions :

- le Collège a écrit officiellement à la Ministre DEBUE pour réclamer des mesures de sécurisation sur les voiries régionales. Nous nous concerterons sur les types de radars à installer.

- Le radar au niveau du pont de Huy a déjà été accepté par la Wallonie, et son installation ne devrait pas tarder.
- La création de cette 1<sup>e</sup> phase de zone 30 est étudiée très finement par nos services : ce sont 65 « effets de portes » qui sont étudiés, dessinés et ensuite réalisés. Ces effets de porte permettront de réduire la vitesse. Une grande campagne de communication est également en cours de construction avec l'agence wallonne de la sécurité routière, au sein de la task force. Enfin, la police sera évidemment sensibilisée pour organiser la répression.

**Willy DEMEYER**